

RÉVISION DES ÉTATS FINANCIERS

Aux administrateurs du

Regroupement pour la pérennité de l'île Verte (RPIV)

Nous avons procédé à la révision de l'état de la situation financière du RPIV au 31 mars 2025 ainsi que la révision de l'état des résultats, de l'évolution des actifs, des flux de trésorerie, des notes complémentaires et du bilan de l'exercice clos à cette date.

Notre révision a été réalisée au meilleur de nos connaissances à partir des documents comptables du Regroupement, des factures et documents relatifs aux activités tenues ainsi que des relevés bancaires pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Elle a consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par le trésorier de l'organisme.

Cette révision ne constitue pas un audit ni un examen professionnel.

Au cours de notre révision nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus.

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec), ce 30 ^{juin} juillet 2025

Signature :



Nom : André Malo

Signature :



Nom : Guy Langelier

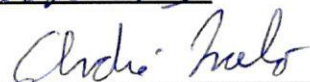
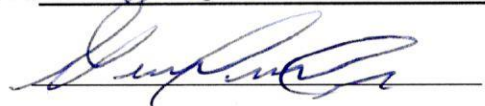
Réviseurs mandatés lors de l'assemblée générale annuelle du 27 juillet 2024

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Cotisations	300	290
Dons Individuels	9 250	6 360
Don individuel actions	29 940	-
Don individuels dirigés	125	45 000
Subventions d'organismes	15 000	112 593
Revenu d'intérêts	-	293
Autres	43	39
Vente de publication	40	100
Taxes à recevoir	1 529	-
Levée de fonds	2 830	-
Total des produits	59 057	164 675
Charges		
Frais de banque	35	35
Frais de poste	72	55
Services professionnels (Programme de don écologique)	-	291
Taxes foncières et scolaires, permis	1 101	2 812
Informatique site web	3 138	1 828
Assurances	829	909
Consultant	11 500	-
Évènement développement des affaires	330	353
Projets de conservation	11 490	125 000
Honoraire professionnel	-	2 402
Don CPICIV	5 000	-
Intérêts payés sur emprunts	232	96
Total des charges	33 727	133 781
Excédants des produits sur les charges	25 330	30 894

Révisé le : 2025-07-30

Par :

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025			2025	2024
	Investi en	Affecté	Non-affecté	Total	
	immobilisation \$	\$	\$	\$	\$
SOLDE DU DÉBUT	687 750	141 750	16 783	846 283	790 388
charges			25 330	25 330	30 894
Don actions note 12		29 940	(29 940)	-	
Achat terrain					25 000
SOLDE À LA FIN	687 750	171 690	12 173	871 613	846 282

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE
BILAN
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

		2025	2024
		\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse compte d'opération		18 105	21 775
Compte d'épargne		7	7
Taxes à recevoir		1 529	-
Actifs à court terme		19 641	21 782
Actifs à long terme			
Placements (juste valeur: (2025 211 982 \$)) don 29941	Note 2	171 690	141 750
Immobilisation (terrain Deschênes)	Note 3	75 000	75 000
Immobilisation (servitude Deschênes)	Note 4	120 000	120 000
Immobilisation (servitude Vally)	Note 5	400 000	400 000
Immobilisation (servitude Grenon)	Note 6	60 000	60 000
Immobilisation (terrain Chouinard Lapierre)	Note 7	75 000	75 000
Immobilisation (terrain Dugal)	Note 8	125 000	125 000
Total Actifs à long terme		1 026 690	996 750
		1 046 331	1 018 532
Passif			
Passifs à court terme			
Avances administrateurs		-	5 000
Comptes à payer		7 468	-
		7 468	5 000
Passifs à long terme			
Hypothèque en faveur de CNC	Note 9	14 500	14 500
Hypothèque en faveur de la FFQ	Note 10	52 750	52 750
Hypothèque en faveur de la FFQ	Note 11	100 000	100 000
Total des passifs		174 718	172 250
Actifs nets			
Non affectés		12 173	16 782
Affectés	Note 1	171 690	141 750
Immobilisations	Note 1	687 750	687 750
		871 613	846 282
		1 046 331	1 018 532

Révisé le : 2025-07-30

Par : André Holo
[Signature]

Notes explicatives des informations financières pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Actifs net affectés et immobilisations	2025	2024
Note 1	Actifs affectés aux fonds de gestion des servitudes et titres de conservation	171 690	141 750
	Actifs immobiliers sous forme de servitude de conservation	580 000	580 000
	Actifs immobiliers sous forme de titre de propriété	275 000	275 000
	Passif sous forme d'hypothèques liés aux actifs	(167 250)	(167 250)

Note 2	Les organismes de conservation doivent avoir un fonds de gestion représentant 15% de la valeur marchande des terrains et servitudes détenus, mais exceptionnellement, la Fondation Écho a exigé que le fonds de gestion pour le projet Deschênes soit de 20%. À cette fin, les subventions et dons versés par Conservation de la nature du Canada, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Écho, la société Duvetnor, le Regroupement et la CPICIV (au total 160 000 \$ pour les projets Deschênes, Vally, Grenon, Chouinard/Lapointe et Dugal) ont été placés dans un compte de placement chez Valeurs mobilières Desjardins (Groupe Ouellet Bolduc, gestionnaires de portefeuille) avec des objectifs de croissance à moyen terme supérieur à l'IPC.
--------	---

Note 3	Le Regroupement est devenu propriétaire d'un terrain dans le cadre du Programme de don écologique (PDE), par acte de donation publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 075.
--------	---

Note 4	Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3) une servitude de conservation par acte de servitude publié le 15 octobre 2015 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 21 900 074.
--------	--

Note 5	Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative au lot 5 349 758, par acte publié le 6 février 2018 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 23 640 260 (projet Vally).
--------	--

Note 6	Dans le cadre du PDE, le Regroupement a obtenu en faveur de son terrain (Note 3), une servitude de conservation relative à la moitié est du lot 5 349 718, par acte publié le 25 juillet 2019 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 24 788 147 (projet Grenon).
--------	--

Note 7	Le Regroupement est devenu propriétaire du lot Chouinard/Lapierre 23 septembre 2021 par acte de donation publié le 23 septembre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata, sous le numéro 26 683 779
--------	---

Note 8	Dans le cadre du PDE, le Regroupement est devenu propriétaire du terrain Dugal (5 351 026) le 31 août 2023 par acte d'achat publié le même jour dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 28 248 299.
--------	--

Note 9	Afin de recevoir une subvention de Conservation de la nature Canada dans le cadre du projet Deschênes (Notes 3 et 4) le Regroupement a contracté une hypothèque de 14 500 \$ en faveur de CNC, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 18 février 2016 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 22 134 579
--------	--

Note 10	Afin de recevoir une subvention de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du projet Chouinard/Lapierre (Note 7) le Regroupement a contracté une hypothèque de 52 750 \$ en faveur de la FFQ, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 28 octobre 2021 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 26 771 121
---------	--

Note 11	Afin de recevoir une subvention de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre du projet Dugal, le Regroupement a contracté une hypothèque de 100 000 \$ en faveur de la FFQ, remboursable si le Regroupement ne respecte pas ses obligations écologiques. Acte publié le 31 août 2023 dans la circonscription foncière de Témiscouata sous le numéro 28 248 300
---------	---

Note 12	Un montant de 29 940 \$ a été transféré de l'actif net affecté vers l'actif net non affecté, pour don d'actions, dans le placement du compte Valeurs mobilières Desjardins.
---------	---